



- Identifier les étapes de la VAE
- Vérifier la pertinence de la VAE au regard du projet professionnel
- Repérer la ou les certification(s) correspondant à l'expérience

- Prendre contact avec le ou les organisme(s) valideur(s) ciblé(s)
- Fournir les justificatifs sur la durée et la nature de vos expériences
- Si votre demande est recevable, possibilité de demander un accompagnement méthodologique finançable par le CPF, le Plan de formation de l'entreprise, le congé VAE, etc...

- Décrire vos activités de travail dans un dossier destiné au jury
- Mettre en relation vos compétences avec celles exigées par la certification
- Préparer une mise en situation professionnelle (Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale)

- Réaliser un entretien avec le jury

- Analyser la décision et les préconisations du jury
- Rechercher les modalités d'acquisition des compétences manquantes
- Identifier les organismes de formation et financements